

Chers confrères,

Permettez moi, au nom de l'ensemble du bureau national du SYNPREFH de vous présenter tous nos vœux pour une très heureuse année 2012, nous souhaitons qu'elle soit pour chacun réussie tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel.

Nous sommes heureux de vous accueillir, à l'aube de cette nouvelle année pour ce rendez-vous parisien d'hiver et vous présenter l'actualité professionnelle et syndicale, particulièrement dense dans le domaine de la santé, comme vous avez pu le constater.

Sur le plan syndical, la fin de l'année a été marquée par les *élections professionnelles des praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires* aux commissions statutaires nationales et conseils de discipline.

Le taux de participation a été plus bas que celui des années précédentes, lié indubitablement à la mise en place du système de vote électronique. Les pharmaciens peuvent être satisfaits puisqu'au sein de l'ensemble des disciplines médicales, ils ont été les plus nombreux à participer, avec un taux de 55% de votants. De plus, au sein de la discipline pharmacie hospitalière, le Synprefh a obtenu, grâce à votre mobilisation, vingt élus sur vingt quatre en tant que praticiens hospitaliers et quatre élus sur douze en tant que praticiens hospitalo-universitaires. C'est un très bon score, dont nous pouvons collectivement être très fiers et nous vous remercions d'avoir voté ou incité à voter pour nos candidats.

Au sein de notre intersyndicat l'INPH, les résultats sont également très satisfaisants puisque l'union CPH-INPH recueille la majorité des sièges des praticiens avec 55% des voix. Rachel Bocher, présidente de l'INPH viendra en fin de journée nous en dire un mot.

Les *négociations statutaires* sont en cours depuis le 2 novembre. Au sein de la délégation INPH le Synprefh y participe activement. Les textes sur l'élargissement de l'assiette Ircantec et de l'Indemnité de Service Public Exclusif aux praticiens temps partiels et aux attachés, ainsi que les conditions d'amélioration des comptes épargne temps et de la retraite des enseignants et hospitaliers sont bien avancés et devraient être finalisés sous peu. Le ministère doit également mettre en place des groupes de travail sur l'amélioration de l'exercice médical à l'hôpital et pour cela propose un accord cadre basé sur le texte de la mission exercice public à l'hôpital dont Danielle Toupillier nous avait présenté les premiers éléments à Hopipharm. Nous l'étudierons dans la matinée.

L'actualité professionnelle que nous avons choisie s'articule autour de trois thèmes.

Notre confrère de la Pitié Salpêtrière Claude Bernard nous présentera les enjeux que les *médicaments de thérapie innovante* représentent pour l'avenir, leur réglementation actuelle et à venir, leur circuit d'évaluation et de surveillance.

La loi de renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé, réponse au scandale du Médiateur en France publiée au journal officiel du 30 décembre sera analysée au cours de l'après midi et ses impacts sur notre exercice mis en avant.

Nous consacrerons enfin une partie de la matinée à l'examen du *rapport Igas sur le circuit du médicament à l'hôpital*. Fruit de deux missions, une mission à l'AP-HP en 2010 qui vous a été présentée lors de notre dernière journée d'hiver et une mission au cours de l'année 2011 dans sept établissements hors CHU, la mission Igas formule un nombre important de recommandations que nous analyserons en présence de Muriel Dahan, co-auteur du rapport et de quatre confrères dont les établissements ont fait partie des l'échantillon sélectionné : Pierre Faure, Jean Sentenac, Jacques Trévidic, Anne-Marie Liebbe.

Le Synprefh va s'appuyer sur les conclusions de ces travaux pour solliciter la mise en place d'un programme d'actions précis. Le ministère ouvrira t'il des discussions avec les professionnels dans les suites de ce rapport?

Les récentes affaires de sécurité sanitaire et les protocoles de coopération entre professionnels découlant de la loi HPST devraient l'inciter à valoriser à l'hôpital l'expertise pharmaceutique et celle des préparateurs en pharmacie hospitalière.

En ce qui nous concerne c'est aussi le sujet que nous avons défini pour la suite de notre livre blanc et nous y travaillerons cette année, avec l'aide des associations de patients qui ont leur propre analyse de la question.

Bien d'autres actualités auraient mérité de figurer dans le programme de cette journée mais il n'a pas été possible des les inclure :

- ainsi l'expérimentation de la réintégration des médicaments dans les forfaits soins des Ehpad va-t-elle reprendre, avec un bras PUI pour lequel nous avons été sollicités
- les décrets sur le DPC, développement professionnel continu, viennent d'être publiés.

Ces textes et leur analyse vous seront adressés par newsletter : nous poursuivrons en effet notre mission d'information régulièrement au long de l'année, au travers d'un site internet rénové et modernisé que nous aurons le grand plaisir de vous présenter en fin de matinée.

Merci de votre présence à nos côtés, de votre participation et de votre soutien qui donnent au bureau toute l'énergie et l'enthousiasme d'agir.

Je vous souhaite une journée riche d'échanges et d'informations.

Mariannick Le Bot
Présidente du Synprefh